

Orléans, le 11 avril 2023

Le 5 octobre 2022 s'est tenue la première conférence régionale logistique. Elle a permis de rassembler une centaine d'acteurs du secteur pour échanger et débattre autour de sujets qui lui sont liés.

Cette conférence a notamment eu pour but de définir des premières actions concrètes adaptées au territoire et aux enjeux de transition énergétique, en partant d'une vision partagée cohérente de l'activité logistique sur l'ensemble du territoire régional.

Le plan d'actions ci-après comprend ces premières actions. Non figé dans le temps, il pourra être amendé au gré des réflexions et indicateurs.

Ces actions relèvent d'un travail partenarial et collectif qui s'appuie sur de nombreux acteurs du secteur, publics comme privés.

L'ensemble des actions sera également la base d'un observatoire régional, en lien avec le tableau de bord national réalisé par le ministère.

Parmi l'ensemble des actions définies, 6 actions ont été identifiées comme prioritaires par les acteurs :

- Mettre à disposition chaque année des chiffres clés régionaux (action 1-1)
- Suivre la mise en œuvre de la charte AFILOG (action 2-1)
- Approfondir les connaissances sur la logistique urbaine durable avec le lancement à minima d'une des études sur le foncier et/ou les flux de marchandises (action 3-1-a)
- Valider, entre acteurs directement concernés, le cahier des charges relatif au développement de projets nouveaux d'ITE (3-2-b)
- Signer au 3^e trimestre 2023 la convention de financement relative à l'émergence du chantier de Transport Combiné des Aubrais, plateforme au nord d'Orléans (3-2-c)
- Travailler sur l'attractivité des métiers du transport et de la logistique (action 4-1)

SYNTHÈSE DU PLAN D' ACTIONS

1 – Réalisation d'un panorama régional

1 – 1 – Mettre à disposition chaque année des chiffres clés régionaux

1 – 2 – Capitaliser les bonnes pratiques pour les valoriser et les dupliquer

2 – Qualité des implantations et des sites logistiques

2 – 1 – Suivi de la charte AFILOG

Disposer d'une instance et d'indicateurs pour suivre les engagements de la charte AFILOG sur les territoires, sur les volets « projet » et « consommation d'espaces »

2 – 2 – Identification des friches

Définir les critères d'identification adaptés au secteur logistique (enjeu : identifier les friches « intéressantes »)

2 – 3 – Innovation environnementale (biodiversité, infiltration des eaux pluviales... etc)

Rapprocher les logisticiens et les concepteurs de plateforme logistique durable pour faire émerger des projets innovants et de bonne qualité environnementale

3 – Mobilités durables des marchandises

3 – 1 – Logistique urbaine durable

a) Approfondir les connaissances sur la logistique urbaine durable

b) Communiquer autour des différentes initiatives sur la logistique du dernier km

3 – 2 – Fret Ferroviaire

a) Approfondir les connaissances sur le fret ferroviaire, réaliser une cartographie des acteurs et créer une instance d'échange

b) Développer rapidement des projets nouveaux

c) Accompagner le développement du transport combiné

3 – 3 – Transport routier de marchandises

Communiquer sur la démarche « Objectif CO₂ » (programme EVE)

4 – Emploi

4 – 1 – Travailler sur l'attractivité

Développer un travail partenarial, régional et territorial sur l'attractivité des métiers de la logistique et du transport et les modalités de coopération avec le service public de l'emploi

4 – 2 – Communiquer

Délivrer une meilleure information des outils à destination des entreprises

4 – 3 – Adapter l’offre de formation

Identifier les compétences « de demain », intégrant notamment l’impact et la prise en compte des transitions écologiques

PLAN D' ACTIONS DÉTAILLÉ

1 – Réalisation d'un panorama régional

1 – 1 – Mettre à disposition chaque année des chiffres clés régionaux

Pilotage : DREAL (MMCD – SMT)

Partenaires : CESER, INSEE, professionnels, Dev'up

Réalisation d'une **plaquette des chiffres clés** comportant les principaux indicateurs relatifs à la logistique en région

Les indicateurs seront définis à partir de ceux présentés lors de la conférence mais aussi de ceux mentionnés dans le tableau de bord national réalisé par le ministère.

Mise à jour annuelle de la plaquette et diffusion aux partenaires. La mise à jour annuelle pourra porter uniquement sur certains indicateurs.

Valorisation sur le site internet de l'ORT

Publication de la première plaquette en septembre 2023.

1 – 2– Capitaliser les bonnes pratiques

Pilotage : DREAL (SMT)

Recenser **les actions intéressantes et/ou innovantes** (à l'échelle du territoire régional et national), pour les **valoriser** et examiner la possibilité de les **dupliquer** localement

2 – Qualité des implantations et des sites logistiques

2 – 1 – Suivi de la charte AFILOG

Pilotage pressenti : AFILOG / DREAL (SRCT)

Partenaires : DREAL – MAAE / DDT / professionnels / collectivités

Il s'agit de disposer d'une instance pour suivre des indicateurs relatifs à aux engagements de la charte AFILOG sur les territoires, sur les volets « projet » et « consommation d'espaces ».

Le suivi de ces indicateurs de la charte AFILOG permettra **d'identifier des points d'amélioration** pour définir un plan d'actions adapté et de **faire connaître la charte** notamment aux collectivités.

Une première réunion de cadrage a eu lieu le 8 décembre 2022 (DREAL / AFILOG). Elle a permis de valider le pilotage, identifier précisément quels seraient les indicateurs intéressants à suivre et où récupérer les données.

D'ici fin mars 2023 : organisation d'une seconde réunion DREAL/AFILOG pour faire un premier bilan et décider des suites (instances, indicateurs à suivre et partenaires).

2 – 2 – Identification des friches

Pilotage : DREAL (SCATEL / MMCD – SMT)

Partenaires : Dev'up, CCI, région, professionnels

L'objectif de cette action est de pouvoir pré-identifier des zones et ou bâtiments existants qui seraient les plus favorables à l'implantation d'activités logistiques (ou inversement celles non favorables).

Cette analyse s'effectuera sur des zones déjà urbanisées et/ou polluées pour éviter la consommation foncière et utiliser prioritairement les parcelles vacantes dans les zones d'activité existantes. Elle se construira notamment à partir de la base de données sur les ZAE en région Centre Val-de-Loire. **Elle devrait permettre aux décideurs publics d'appréhender en amont l'activité logistique sur leur territoire.**

Dans un premier temps, il s'agit de définir les critères d'identification adaptés au secteur logistique pour cibler les locaux d'activité et/ou parcelles vacant(e)s « intéressant(e)s » ou identifier ceux ou celles ne pouvant répondre à ce besoin.

Cette action démarre ainsi par l'organisation d'une réunion avec les différents acteurs pour lancer la démarche d'identification des critères, au 1^{er} semestre 2023.

Un deuxième objectif est de disposer à terme d'un outil permettant d'établir un **inventaire des locaux d'activités vacants « intéressants » pour la logistique** en fonction des critères déterminés en concertation avec l'ensemble des partenaires (sous réserve de la mise à disposition des données issues de la cotisation foncière des entreprises, pour lesquelles la DREAL n'est pour l'instant pas ayant droit). Ces critères permettront également de mesurer l'adéquation de nouveaux sites qui viendraient à se libérer avec l'implantation d'activités logistiques.

Cette démarche pourrait être étendue aux parcelles vacantes si les critères d'identification peuvent être exploités à cette fin.

Enfin, le travail effectué sur la base cartofriches par le groupe de travail transversal « Zéro Artificialisation Nette » sera diffusé aux acteurs.

2 – 3 – Innovation environnementale (biodiversité, infiltration des eaux pluviales... etc)

Pilotage pressenti : DREAL (SEBRINAL) épaulé par le pôle de compétitivité DREAM

Partenaires : ARB, professionnels de l'immobilier logistique, bureaux d'études et logisticiens, associations, etc.

L'objectif est de rapprocher les logisticiens et les concepteurs de plateformes logistiques durables pour faire émerger des projets innovants et de bonne qualité environnementale.

Une 1^{ère} étape consiste en la tenue d'une réunion de cadrage de l'action au 1^{er} semestre 2023.

À l'issue, des actions de communication viendront valoriser et partager les réflexions : réalisation d'une **journée technique / plaquette / article internet / Webinaires** dans l'objectif de diffuser et partager de bonnes pratiques relatives aux innovations environnementales.

3 – Mobilités durables des marchandises

3 – 1 – Logistique urbaine durable

a) Approfondir les connaissances sur la logistique urbaine durable

Pilotage : DREAL (SMT)

Partenaires : toute la chaîne logistique, collectivités, Région, ORT

1^{ères} étapes : lancement et réalisation d'études financées par le GUT sur la logistique urbaine durable :

- une étude sur les flux (identification des modalités d'acheminement des marchandises innovantes) ;
- une étude sur le foncier (cartographie des entrepôts logistiques urbains -ELU- et des friches disponibles au sein des unités urbaines pouvant potentiellement être modifiée en ELU).

Ces études pourront également contribuer à la définition d'indicateurs de l'action 2-2.

Livrable : **Rapports d'étude / Publication sur internet (dont site de l'ORT) / Webinaire**

Échéances :

- notification d'un marché en mai 2023 ;
- installation du ou des copil : premier semestre 2023 ;
- une première étude finalisée : fin 2023 – début 2024

Ces délais sont toutefois dépendants de l'obtention des crédits en 2023. A ce jour, seul le financement d'une seule des deux études est accordé.

b) Communiquer autour des différentes initiatives sur la logistique du dernier km

Pilotage pressenti : ORT

Partenaires : Toute la chaîne logistique, partenaires INTERLUD, CCI, CRCI, collectivités

1^{ère} étape : organisation d'une première réunion du groupe de travail au 1^{er} trimestre 2023 : présentation de l'action pour impulser la démarche de recueils de bonnes pratiques locales. Puis, construction et rédaction de fiches.

L'objectif est de présenter des **retours d'expériences réussies** et **initier une dynamique chez les partenaires**

Livrable : **Fiches explicatives / publication internet (ORT, etc.) / webinaires**

Première publication au S1 2023

3 – 2 – Fret Ferroviaire

a) Approfondir les connaissances sur le fret ferroviaire, réaliser une cartographie des acteurs et créer une ou des instances d'échange (soit par filière, soit thématiques)

Pilotage pour la création de la ou des instance(s) : DRAAF / DREAL (SMT) / Région / SNCF Réseau

Partenaires : SNCF Réseau, Région, chargeurs et utilisateurs du fret ferroviaire, clients affréteurs, Dev'up, CCI, CRCI, Haropa, CESER

Les réflexions ont démarré pour la filière céréale : la DRAAF organise un GT fret depuis septembre 2022. Lors du dernier GT le 5/12/22, la DRAAF a décidé d'initier la **création d'un club de chargeurs/clients affréteurs** : recherche d'un pilote et de partenaires intéressés d'ici la fin du S1 2023.

Prochaine réunion du GT fin S1 2023.

L'objectif est d'identifier et mettre en réseau les différents acteurs du fret ferroviaire pour recueillir et coordonner les besoins, connaître l'ensemble des acteurs, fluidifier les échanges et faire émerger les projets.

A partir du retour d'expérience de ce club céréalier, une instance dédiée par filière (céréales, carrier, matériaux...) et/ou une coordination des filières au niveau régional pilotée par une entité ad hoc (Dev'up ?) ou copilotée pourraient être créées.

b) Développer rapidement des projets nouveaux

Pilotage : DREAL (SMT) / Région

Partenaires : Région, SNCF Réseau, CESER

Présentation au conseil régional au cours du 1^{er} trimestre 2023 du projet de cahier des charges d'un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) relatif à la création, régénération, extension d'Installations Terminales Embranchées (ITE) et organisation d'une réunion d'échange avec l'ensemble des acteurs au cours du 1^{er} semestre 2023.

En effet, points d'entrée et de sortie du réseau ferré, les ITE ont un rôle majeur dans le développement de l'utilisation des modes de transports alternatifs à la route et constituent un maillon essentiel au report modal des flux de marchandises.

L'objectif est de faire émerger au moins un projet collectif porté par des entreprises de création, régénération ou développement d'une ITE en 2023. La réalisation de cette action est liée au volet mobilité du CPER 2021-2027 et au financement qui en découlera.

c) Accompagner le développement du transport combiné

Pilotage : DREAL (SMT)

Partenaires : Région, SNCF Réseau, Haropa, DRIEAT

Aide à l'émergence du chantier de Transport Combiné des Aubrais, plateforme au nord d'Orléans, et notamment signature au 3^{ème} trimestre 2023 de la convention de financement relative à son étude.

3 – 3 – Transport routier de marchandises

Pilotage : DREAL (SMT) / ADEME / EcoCO₂

L'objectif est de communiquer sur la démarche « Objectif CO₂ » (programme EVE)

1^{ère} actions réalisées suite à la conférence :

- validation des actions de communication en comité de suivi de la charte CO₂ le 10/10/22
- présentation par Logistic Low Carbon de l'application TransECO-ZFEm à l'assemblée générale de la fédération de transporteurs ORTE le 17/11/22

À suivre : actions de communication :

- **prévoir l'intervention des chargés de mission Eco CO₂** lors des assemblées générales des fédérations de transporteurs et à l'occasion d'évènements spécifiques regroupant des transporteurs routiers pour les sensibiliser,
- **interviewer des entreprises engagées** en ciblant sur une ou deux actions phares et diffuser sur les sites internet et réseaux sociaux institutionnels,
- **élaborer une plaquette de communication** à destination des entreprises inscrites au registre des transporteurs, des CCI, des centres de formation (FIMO/FCO, capacité de transport).

4 – Emploi

4 – 1 – Travailler sur l'attractivité des métiers de la logistique et du transport

Pilotage : DREETS avec le SPER

Partenaires : AFT, OPCO mobilité, organisations professionnelles et syndicales, collectivités locales, entreprises

Il s'agit de développer un travail partenarial, régional et territorial sur l'attractivité des métiers et les modalités de coopération avec le service public de l'emploi. Il s'agit du 1^{er} sujet mis en avant par les entreprises lors de l'atelier emploi de la conférence logistique.

1^{ère} étape : première réunion de cadrage en début d'année 2023 avec les organisations professionnelles et syndicales pour **travailler sur l'attractivité afin d'aboutir à un plan d'actions fin du 1^{er} semestre 2023**, si les parties prenantes sont volontaires.

S'appuyer notamment sur:

- La charte de développement des emplois et des compétences signée par les 4 organisations patronales représentatives de la branche
- Les préconisations des partenaires sociaux « Vers une transformation des pratiques en entreprise » ?

4 – 2 – Communiquer

Pilotage : DREETS et SPER en lien avec l'AFT

Partenaires : DREAL, organisations professionnelles, panel d'entreprises (TPE notamment), collectivités locales

Il s'agit de délivrer une meilleure information des outils à destination des entreprises.

1^{ère} étape : Première réunion de cadrage début 2023

But : plan stabilisé début 2023, en interrogeant des entreprises en direct (en lien avec l'AFT), mise en œuvre 2023

Objectif : **Améliorer la connaissance par les entreprises des outils disponibles pour faciliter le recrutement** (immersion, formation préalable à l'embauche, possibilité d'accompagnement financement DREETS via les OPCO, etc). Lien avec la DREAL qui dispose d'un accès à une base de données des transporteurs.

4 – 3 - Adapter l'offre de formation (impact et prise en compte des transitions écologiques notamment)

Pilotage : La Région Centre-Val de Loire

Partenaires : SPER, AFT, OPCO mobilité, entreprises volontaires

1^{ères} étapes : initier un travail avec quelques entreprises sur les compétences de demain → première réunion de travail et groupe de travail si adhésion des entreprises à la démarche en 2023.

But : **Intégration par la Région des enseignements dans ses opérations cousues main « Défi » de façon réactive et prise en compte pour la construction du Plan Régional de Formation 2025/2028**

Glossaire

AFILOG : Association créée fin 2001 afin de rassembler tous les métiers de la Supply Chain et de l'immobilier logistique : investisseurs, promoteurs, architectes, utilisateurs, bureaux de contrôle, industriels, transporteurs, distributeurs, gestionnaires d'infrastructures ainsi que représentants des territoires (métropoles, établissements publics d'aménagements, agences de développement). Le fil rouge d'Afilog est la spatialisation de la fonction logistique, sous les angles foncier, immobilier, réglementaire, architectural, financier.

AFT : Association pour le développement de la formation professionnelle Transport et Logistique

ARB : Agence Régionale de la Biodiversité

CCI : Chambre de Commerce et d'Industrie

CRA : Cellule Régionale d'Appui France Mobilités. Elle est constituée des acteurs territoriaux du Cerema, de la Banque des Territoires, de l'Ademe, des services déconcentrés de l'État (DREAL, DDT) et de leurs partenaires locaux, dont les collectivités et a pour but d'accompagner les innovations dans les territoires « peu denses » (territoires ruraux, villes petites et moyennes, espaces périurbains des agglomérations).

CRCI : Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie

CESER : Conseil économique, social et environnemental régional

DDT : Direction Départementale des territoires

Dev'up : Agence de développement économique de la Région Centre-Val de Loire

DREAL : Direction Régionale de l'environnement de l'Aménagement et du Logement

→ **MMCD** : Mission Management de la Connaissance et Données

→ **SEBRINAL** : Service Eau, Biodiversité, Risques Naturels et Loire

→ **SMT** : Service Mobilités Transports

→ **SRCT** : Service Risques Chroniques et Technologiques

DRIEAT : Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports

DREETS : Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités

FIMO FCO : Formation professionnelle de conducteur routier

GUT : Guichet Unique Transport

HAROPA Port : Complexe portuaire qui regroupe les ports de Paris, de Rouen et du Havre dans un groupement d'intérêt économique

INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques

InterLUD : Programme Innovations Territoriales et Logistique Urbaine Durable Ce programme a pour vocation de créer des espaces de dialogue entre les acteurs publics et économiques dans l'objectif d'élaborer des chartes de logistique urbaine durable en faveur d'un transport de marchandises décarboné et plus économe en énergie.

OPCO Mobilité : OPérateur de COmpétences des métiers de la mobilité

ORT : Observatoire Régional Transport

ORTE : Organisation des Transporteurs Routiers Européens (fédération professionnelle)

Pôle de compétitivité DREAM Eau & Milieux : Pôle compétitivité qui a pour vocation de soutenir l'innovation. Il favorise le développement de projets collaboratifs de recherche et développement (R&D) particulièrement innovants dans le domaine des écotecnologies relatives à l'eau et ses milieux.

SPER : Service Public de l'Emploi Régional